

DISCOURS DE FRANÇOIS BRAUN

COMMENTÉ PAR LE SML



Le 30 janvier, tout juste encore dans les temps, monsieur le ministre de la santé a fait part de ses vœux. En ce qui concerne les médecins libéraux, il souhaite une foulditude de contraintes supplémentaires : PDSA, PDESES jointe avec l'hôpital public, tiers payant, modération des honoraires complémentaires, médecin traitants pour les 600 000 patients en ALD d'ici fin juin, délégation de tâches aux IPA (il en veut 5000 d'ici fin 2024), statut d'IPA pour les IADES, les IBODES, les infirmières Puer, en prenant le risque majeur de déstabiliser les fonctionnements d'équipes en place, délégations de tâches aux autres professions de santé, et toujours 10 000 assistants médicaux, en nous rapprochant des collectivités pour les locaux !!! Il a acté les ESCAP, mais les cabinets de médecins isolés doivent devenir l'exception au profit du travail en CPTS. Petit point positif : effort sur le parking et sur les possibilités de gardes d'enfant à horaires décalés, là encore mis à la responsabilité des collectivités locales.

Morceaux choisis et commentés par le SML

« Pour les soignants : redonner du sens et améliorer la qualité de vie au travail, mais aussi – et c'est un axe essentiel pour moi – libérer du temps médical, à l'hôpital comme en ville. C'est une attente que tous les personnels de santé partagent. » **Cela commençait presque bien.**

« Je pense aussi aux premières mesures de compensation de la pénibilité, notamment du travail de nuit, prises depuis l'été, pour reconnaître l'engagement des professionnels qui acceptent la contrainte de la permanence des soins, dans une société où cela ne va plus de soi, même lorsque l'on est soignant. » **Aurait-il compris, notre ministre, que taillable et corvéable à merci ne fonctionne plus ?**

« Cette LFSS 2023 comprend de nombreuses mesures pour permettre chaque jour à nos soignants, à l'hôpital comme en ville, de faire au mieux leur travail, de soigner, de guérir, de sauver des vies. » **Et voilà que cela dérape déjà avec une aide à la LFSS qui met un ONDAM de ville inférieur à l'inflation**

« Création d'une quatrième année de formation en médecine générale, dont nous continuons encore de construire les contours avec toutes les parties prenantes, pour qu'elle soit une mise en œuvre avec succès d'ici quelques mois. » **Avec qui, nous n'avons point été conviés ?**

« Je pense, enfin, aux avancées permises par le travail conjoint avec les parlementaires, qu'il s'agisse de la création d'une sixième année d'études de maïeutique, ou des réflexions sur l'élargissement des compétences des professionnels de santé dans le cadre des exercices coordonnés. J'en profite pour saluer la rapporteure Stéphanie Rist, dont la proposition de loi poursuivra bientôt son chemin au Sénat. » **Casus Belli confirmé**

« Le premier, c'est de garantir, à tous les Français souffrant d'une affection de longue durée, un accès à un médecin traitant. Aujourd'hui, plus de 600 000 d'entre eux sont privés d'un suivi régulier. Ce n'est plus acceptable, nous devons y mettre fin. D'ici fin juin, » **???? sans les 40 000 assistants médicaux que permettrait le C à 50, nous ne voyons pas comment ce miracle pourrait s'accomplir.**

« Parallèlement, nous travaillerons aux conditions du développement d'équipes traitantes pluri-professionnelles, pour garantir un accompagnement de proximité autour du médecin traitant » ! **Pourquoi pas si le médecin traitant reste le pilote dans l'avion : c'est lui qui prend les bulletins météo et décide de la route.**

« Aussi, je souhaite, dans le cadre des négociations en cours, que l'Assurance maladie et les médecins définissent les moyens de mieux reconnaître et valoriser le rôle et l'engagement des médecins traitants. » **Mais gageons qu'il parle du forfait médecin traitant et non de supprimer l'accès direct aux autres professions qui court-circuitent le médecin traitant !!!**



« Notre deuxième objectif, j'en fais une priorité, c'est de redonner du temps médical et, au-delà, du temps soignant, en ville comme à l'hôpital. Oui, nous allons poursuivre ce à quoi nous nous sommes attelés, grâce aux leviers que constituent la pratique avancée, les protocoles de coopération, les partages et les délégations de compétences. Ces leviers doivent se déployer, je le redis, dans des organisations territoriales coordonnées. » **Cela ce n'est pas libérer du temps médical c'est refiler nos actes à d'autres tout en nous laissant le fardeau administratif.**

« Le traitement de situations souvent inacceptables pour nos concitoyens. Comme l'emblématique difficulté observée dans de nombreux territoires pour la réalisation des certificats de décès. La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2023 ouvre la voie à une expérimentation, je m'assurerai qu'elle démarre avant la fin du premier semestre. » **Comprenez les certificats de décès faits par les infirmières, elles engageront leur responsabilité si elles ne reconnaissent pas une mort suspecte !**

« Notre troisième objectif, c'est de permettre partout sur le territoire la continuité et la permanence des soins. Pour moi, ce n'est pas négociable. » **Cela existe déjà sur 95% du territoire pour les autres zones, soit cela s'est avéré inutile, soit ce sont des coupe gorges.**

« C'est une garantie que nous devons apporter, sans exception, à nos concitoyens, en renforçant la possibilité d'accéder à un médecin en journée, mais aussi en assurant une permanence le soir, les weekends et les jours fériés. Vous le savez, il relève désormais de la responsabilité collective des professionnels d'un territoire de garantir cette promesse. Nous avons beaucoup progressé sur l'appel préalable au 15 avant de se déplacer aux urgences. Il nous faut absolument consolider cet acquis. » **Cela se ferait encore mieux avec le 116 117.**

« Régulation médicale ou de l'effectif, en plus de donner lieu à une rémunération dédiée, sera reconnu dans le cadre plus global de l'engagement territorial. Nous serons aussi attentifs à juguler les dérives parfois attachées au développement effréné des centres de soins non programmés. » **Est-ce pour les centres mis en place par certains grands groupes de cliniques, ou est ce SOS médecins qui est visé ?**

« Partage de la permanence des soins entre les établissements de santé, publics et privés. » **Les chirurgiens ne sont pas favorables à aller exercer en garde dans un établissement qu'ils ne connaissent pas, de même pour les anesthésistes**

« Une mission de l'IGAS sera lancée dans les prochains jours pour lever toutes les difficultés, et promouvoir une répartition équitable et ordonnée de cette permanence des soins sur les territoires, permettant, en particulier, la mobilisation coordonnée, voire conjointe, d'équipes publiques et privées. » **Cela va compliquer la gestion assurantielle !**

« Stanislas GUERINI, une concertation sera également ouverte au premier trimestre sur la juste reconnaissance de cette permanence des soins, cette sujétion des nuits, des weekends et des jours fériés, et sa prise en compte au fil de la carrière. » **Et toutes les astreintes que nous faisons hors liste officielle de PDES, comment seront-elles considérées ?**

« Notre quatrième objectif : améliorer la qualité de vie à l'hôpital et stabiliser les équipes. » **Il est bien gentil avec l'Hôpital !**

« Notre cinquième objectif : c'est former plus de soignants, et de les former mieux. La consolidation du métier sera aussi permise par l'évolution du décret d'actes du métier d'infirmier, susciter des formations réalisées à 100% en apprentissage, augmenter le nombre d'infirmières et d'infirmiers en pratique avancée. » **Attention danger !**

« Je souhaite que nous nous fixions l'objectif de 5000 IPA en activité d'ici fin 2024. » **Qu'elles restent à l'hôpital public, ou au sein d'une équipe dans un cabinet de médecin libéral !**



« Saisissons-nous pleinement de ce levier de transformation, en ville comme à l'hôpital. Concernant les infirmières et infirmiers spécialisés, IADE, IBODE et PUER, nous assurerons la reconnaissance de leur pratique avancée avant la fin de l'année, en associant largement l'ensemble des acteurs concernés. » **Si vous demandiez leur avis aux anesthésistes, aux chirurgiens et au pédiatres, vous cesseriez de jouer avec le feu en déstabilisant des rapports cordiaux au sein des équipes.**

« Notre sixième objectif sera de créer un choc d'attractivité dans les territoires et faciliter le quotidien des soignants Il nous faut mieux aider la vie courante des soignants, qu'il s'agisse de logement, de transports, de stationnement, de sécurité ou encore de gardes d'enfants pour ne citer que ces exemples. Quand on a des horaires atypiques, quand on doit travailler la nuit, quand on doit remplacer son collègue, on se confronte à des difficultés dans l'organisation de sa vie quotidienne qui peuvent parfois être telles, qu'elles finissent par vous détourner de votre métier. Travail avec les élus locaux. » **Petit point positif : pour le parking et les gardes d'enfant en horaires décalés !**

« Notre septième objectif, c'est de tourner le dos à la logique comptable qui a présidé à la gestion du système et a pu aboutir à une forme de rationnement des soins. » Incroyable ! aurait-il compris que la santé rapporte à nos citoyens, et est un moteur de développement des territoires !

« Nous allons revoir le financement de notre système de santé pour sortir de cette logique de l'offre et de la rentabilité, et mieux soutenir les enjeux de santé publique, de coopération à l'échelle des territoires, de prévention et de responsabilité vis-à-vis des populations. Notre objectif est clair : sortir du « tout T2A » faire évoluer le modèle de financement du médicament et des dispositifs médicaux. » **Espoir déçus, toujours la même rengaine de forfaits !**

« Huitième objectif : garantir que la santé soit accessible à tous nos concitoyens, quelles que soient leurs ressources. C'est la lutte pour l'égalité et l'universalité dont je parlais tout à l'heure. La sélection par les revenus est inacceptable, particulièrement en ce moment. Je souhaite ainsi qu'en 2023, nous entamions l'étape 2 du 100% santé. Parallèlement, la modération des dépassements d'honoraires, comme les travaux sur le déploiement du tiers payant, comptent parmi les enjeux importants à ne pas perdre de vue. » **Alors que les secteurs 2 font plus de 30% d'actes à tarif opposable, alors que le tiers payant incite à la consommation de soins !!! Nous n'accepterons pas des mesures de tiers payant encore plus contraignantes ni des contraintes tarifaires supplémentaires pour les secteurs 2**

« Neuvième objectif pour cette année 2023 : assumer collectivement une nouvelle ambition sur la prévention. Mais au-delà des rendez-vous de prévention, je pense aussi à d'autres échéances en 2023 : l'élaboration d'une nouvelle stratégie vaccinale, avec une place que je souhaite importante pour le développement de la vaccination contre le papillomavirus. Je pense aussi au lancement d'un nouveau plan de lutte contre le tabac, ou à l'élaboration d'une stratégie globale d'amélioration de la santé des femmes, sport-santé, 2023 sera assurément l'année de la santé de l'enfant. Au printemps les assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant » **Encore faudrait-il recommencer à former des pédiatres et valoriser correctement leurs consultations.**

« Enfin, dixième et dernière ambition, et non des moindres : celle de faire de l'année 2023 une année importante pour la recherche et l'innovation. » **En permettant à la ville d'avoir accès à toutes les données qu'elle génère et en la rémunérant pour le renseignement de ces données, ce serait plus juste !**



Et voici la leçon pour la convention

« Un mot, à ce stade, pour les médecins libéraux : Je veux croire que nous sommes en mesure de trouver, dans le cadre de la négociation engagée par l'Assurance Maladie, un chemin qui permettra de réconcilier la juste prise en compte des préoccupations des médecins libéraux, dont la situation peut être très difficile dans certains territoires, et la nécessité de faire évoluer les modalités d'exercice pour mieux répondre aux besoins de la population. Vous le savez, je considère que l'obligation qui porterait sur les plus jeunes médecins, en passe de s'installer, est inéquitable » **Il défend la liberté d'installation**

« Le Gouvernement propose de mieux rémunérer les médecins qui s'engagent pour leur territoire. Je veux parler de ceux qui augmentent le nombre de leurs patients, participent à la permanence et à la continuité des soins, contribuent à apporter des réponses dans les territoires fragilisés, œuvrent à la mise en place de parcours de prise en charge pluri-professionnels par l'exercice coordonné. Nous devons donc parvenir à formaliser un contrat d'engagement territorial individuel entre chaque médecin et l'Assurance Maladie, » **Il n'a pas compris qu'aucun syndicat n'acceptait ce contrat individuel d'engagement territorial contre rémunération !**

« Dans cette perspective, le déploiement et l'approfondissement des organisations entre professionnels libéraux, en particulier des CPTS, comptent parmi nos objectifs majeurs. Elles sont au cœur du dialogue entre la ville et l'hôpital, qui doit trouver à s'organiser avec des interlocuteurs désignés que nous puissions continuer à travailler en ce sens d'ici fin février, terme de ces négociations. » **Nous avons bien compris, mais le SML continuera à défendre tous les types possibles de coordination.**

« Notre méthode, elle sera celle du Conseil national de la refondation en santé. » **Méthode de dupes où seules les solutions prémâchées déjà actées ont été autorisées à figurer au compte rendu !**

« Nous ne pouvons exclure que, dans cette aventure, nous ne soyons confrontés à de nouvelles crises sanitaires. Approche « one health » une force autonome de préparation et d'intervention. La préfiguration d'une direction de crise avance à bon rythme, avec le concours précieux de Cécile Courrèges et Pierre Ricordeau. » **Le SML promeut également une approche One health**

« Je vous remercie et vous souhaite à chacune et à chacun une très belle année 2023. » **Avec ce torrent de mesures contraignantes et dévalorisantes pour les médecins libéraux nous doutons que cela soit le cas**